



Les Cambriolages :

Participation
Citoyenne

Les chiffres clés :

En 2018 sur la compagnie (hors zone police):

- 585 cambriolages
- Diminution de 13,6 % en 1 an
- Taux d'éclaircissement à 8,0 % (moyenne nationale à 8,9%)



Les bons réflexes :

- Sur les portes : Fermetures fiables, œilleton
- Installations utiles : éclairage programmé, détecteur de présence, système d'alarme

- S'assurer de l'identité des personnes qui rentrent chez vous même en cas de présentation de cartes professionnelles.

- Ne laissez pas vos clés sous le paillason ou dans le pot de fleur.

- Départ en vacances : Informez la brigade de gendarmerie locale. Les forces de sécurité pourront surveiller votre domicile lors de leurs missions quotidiennes.



En cas de Cambriolage :

- Contactez immédiatement les forces de l'ordre
- Ne prenez pas de risques inconsidérés
- Privilégiez le recueil d'éléments d'identification (véhicule, langage, vêtement)



Ne touchez à rien avant l'arrivée des forces de l'ordre

Plus d'info sur www.interieur.gouv.fr

Numéros d'urgences :



17 Gendarmerie Nationale

18 Pompiers



112 N° d'appel unique européen

15 SAMU

